

LES MONTELS

## Le parc tertiaire prend forme



Le 24 avril, les élus municipaux ont visité le parc tertiaire Les Montels, zone économique gérée par Clermont Communauté, pour suivre l'avancée du chantier. Les travaux réalisés à ce jour concernent l'assainissement et le décapage des voiries, soit 20 % de l'ensemble des travaux. M. Mathé, chargé d'étude pour la Société d'équipement de l'Auvergne et les représentants d'Ingérop, maître d'œuvre, expliquent que des analyses de sols sont en cours, afin de privilégier le plus possible l'utilisation des ressources naturelles pour les futures constructions. Ils ont évoqué les efforts qui seront faits en termes de développement durable et d'environnement, volonté que partage la municipalité. Le coût de l'ensemble des travaux sur cette zone de 28 hectares est évalué à 5 M€.



COMPLEXE SPORTIF DE LA PRADE

## Des travaux d'aménagement

Des travaux d'amélioration des installations du complexe sportif de La Prade ont eu lieu du 20 avril au 1<sup>er</sup> mai.

Ils consistaient en la réalisation d'un parking à l'entrée du domaine de La Prade et la création

de cheminements piétons en périphérie des terrains de sport, ce qui ravit les sportifs et les accompagnateurs.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise APPIA pour un montant de 60 000 €.

### *Aménagement du giratoire ouest de La Prade*

Le Conseil général a engagé la construction d'un 2<sup>e</sup> giratoire à l'intersection de la RD 2 et des bretelles de raccordement ouest de la RD 2009.

Automobilistes, pour votre sécurité et celle des travailleurs du chantier, soyez particulièrement attentifs à la signalisation et aux déviations mises en place !

### *Une rampe d'accès pour handicapés à l'école*

Dans la continuité des aménagements déjà réalisés dans la ville pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, la municipalité aménage une rampe d'accès pour handicapés à l'école élémentaire Jules-Ferry.

Ce chantier réalisé par le service technique a fait appel aux multiples compétences des agents de la commune : terrassement, maçonnerie et pose de pavés.

